

Bulletin municipal

2024



www.saintdiery.fr

LE MOT DU MAIRE



Chères Sandésidériennes, chers Sandésidériens,

Par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, c'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous pour partager les dernières actualités et réalisations de notre belle commune.

Au fil des mois, nos villages ont continué de prospérer grâce à l'engagement de chacun d'entre vous. Vos idées novatrices, votre dévouement et votre soutien ont contribué à renforcer le tissu social qui fait la richesse de notre commune.

Les projets municipaux deviennent de plus en plus difficiles à porter jusqu'à leurs termes. En effet, l'an dernier, je vous ai dit que nous avons mis le projet de l'extension de l'école de Colteuges sur le mode pause. Aujourd'hui, je vous confirme que nous avons décidé, avec regret, d'arrêter ce programme pour des raisons budgétaires. Le contexte économique défavorable a eu raison de ce projet.

La communauté de communes est devenue propriétaire du bâtiment Vallon à l'entrée du village du Cheix. Le programme de création de logements saisonniers est en cours pour réhabiliter l'étage. Au rez-de-chaussée, nous sommes à la recherche d'une ou de personnes pour y installer une activité commerciale.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers tous ceux qui s'investissent au quotidien pour faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre. Votre collaboration et votre implication sont essentielles à la réalisation de nos ambitions communes.

Nous avons travaillé pour offrir des services toujours plus adaptés à vos besoins. Je suppose que les services de l'Etat font de même, mais il est important de noter que ce dernier a réduit drastiquement ses effectifs dans l'administration (finances publiques, service urbanisme, ...), entre autres, et que cela a pour conséquence des retards dans le traitement des demandes administratives, des erreurs dans la gestion des dossiers, en bref une diminution de l'efficacité globale de nos administrations. C'est pourquoi, dans ces conditions, je voudrais signaler le réel engagement de nos agents municipaux dans leur fonction au quotidien pour rendre le meilleur service public tout au long de l'année.

Les adjoints et les conseillers municipaux consacrent beaucoup de leur temps à la réflexion et au suivi des projets. Qu'ils en soient remerciés pour leur implication !

Nous avons la chance d'avoir une commune accueillante et qui continue son développement serein dans une dynamique autour de ses nombreuses forces vives.

Ensemble, nous avons déjà accompli beaucoup, mais de nouveaux défis nous attendent. Je reste convaincu que notre unité et notre détermination seront les clés de notre réussite future.

Je vous invite à poursuivre cette belle aventure ensemble, en continuant à œuvrer pour le bien-être de notre commune et à faire avancer Saint-Diéry vers un avenir toujours plus prometteur.



Bonne et heureuse année
2024.

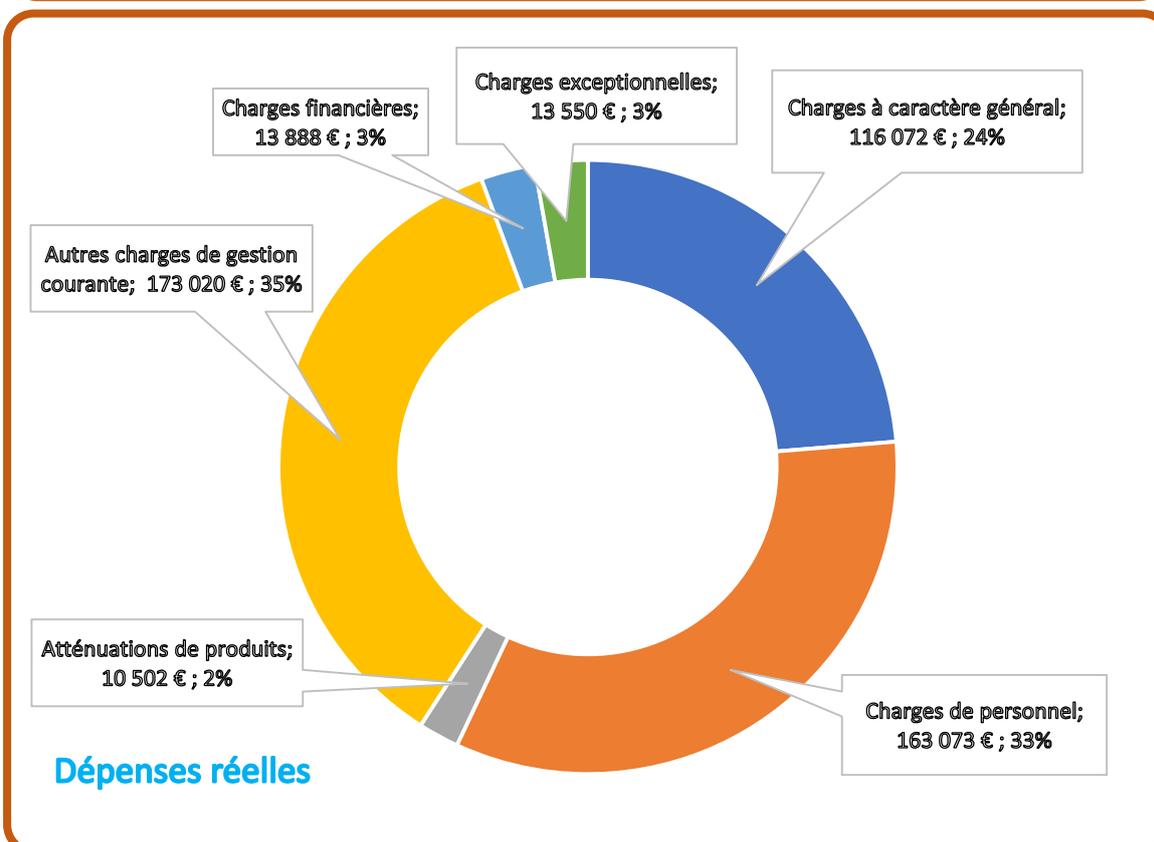
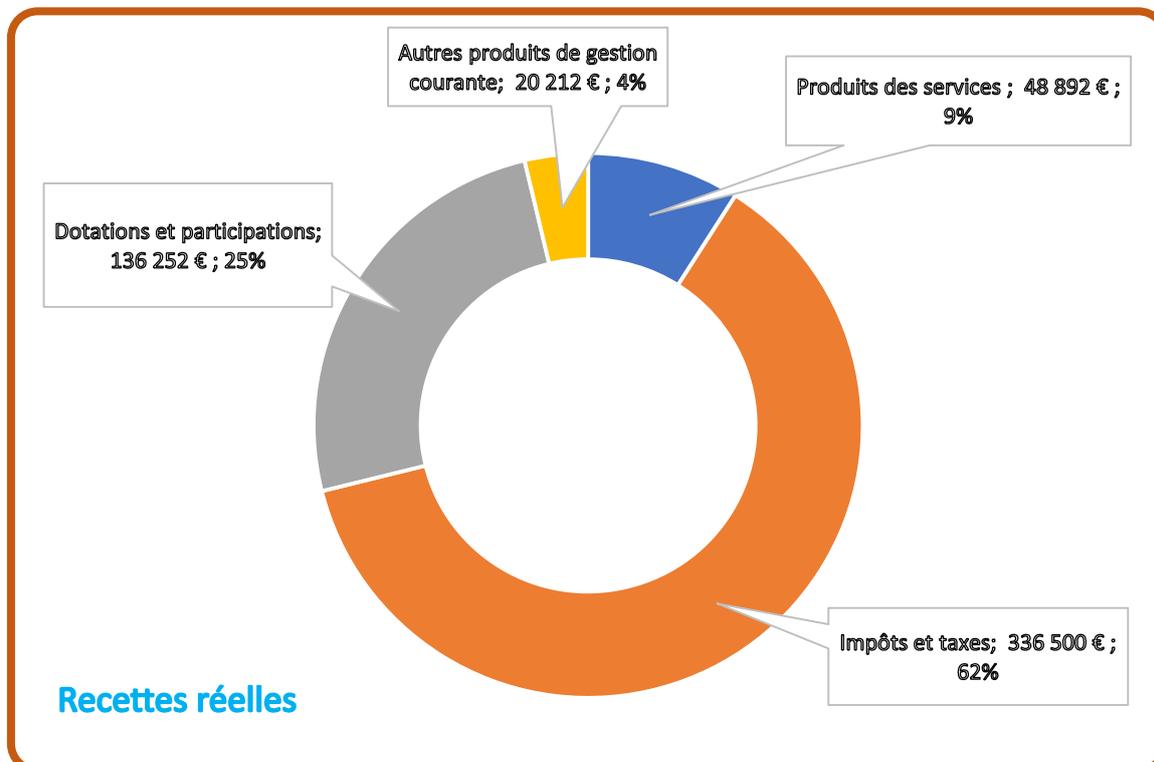
Bien à vous,

Frédéric Chassard

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET COMMUNE

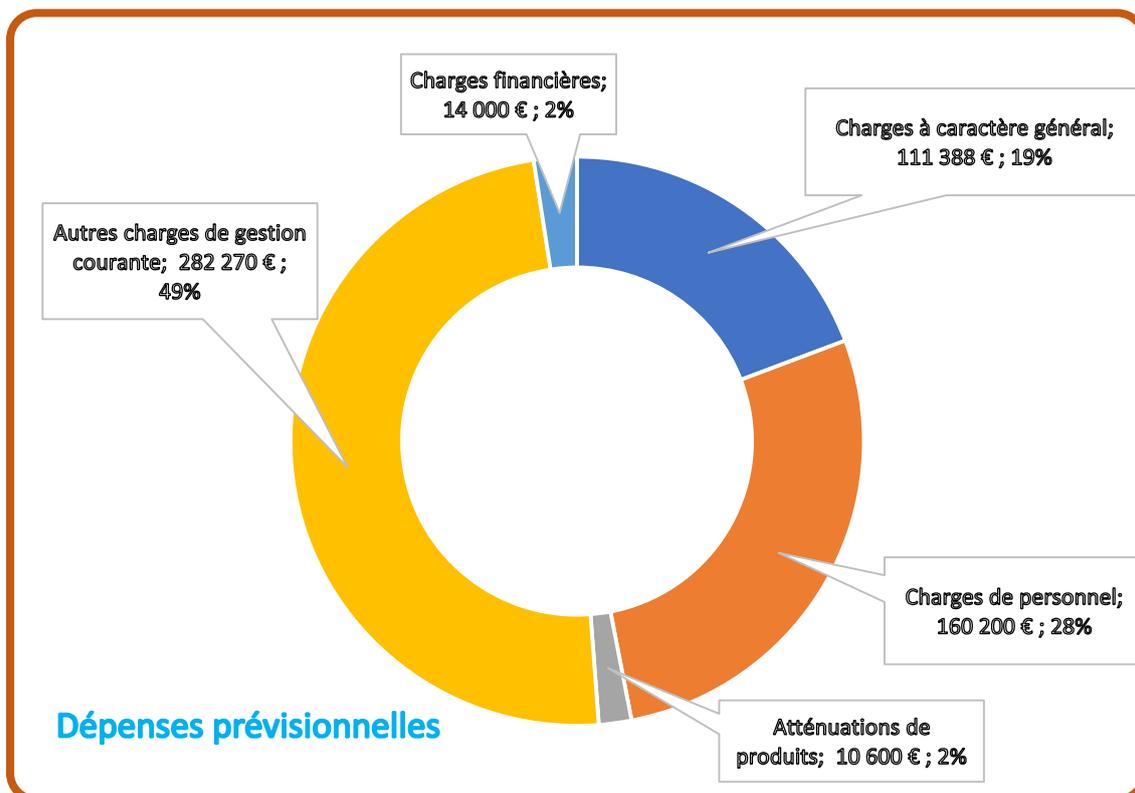
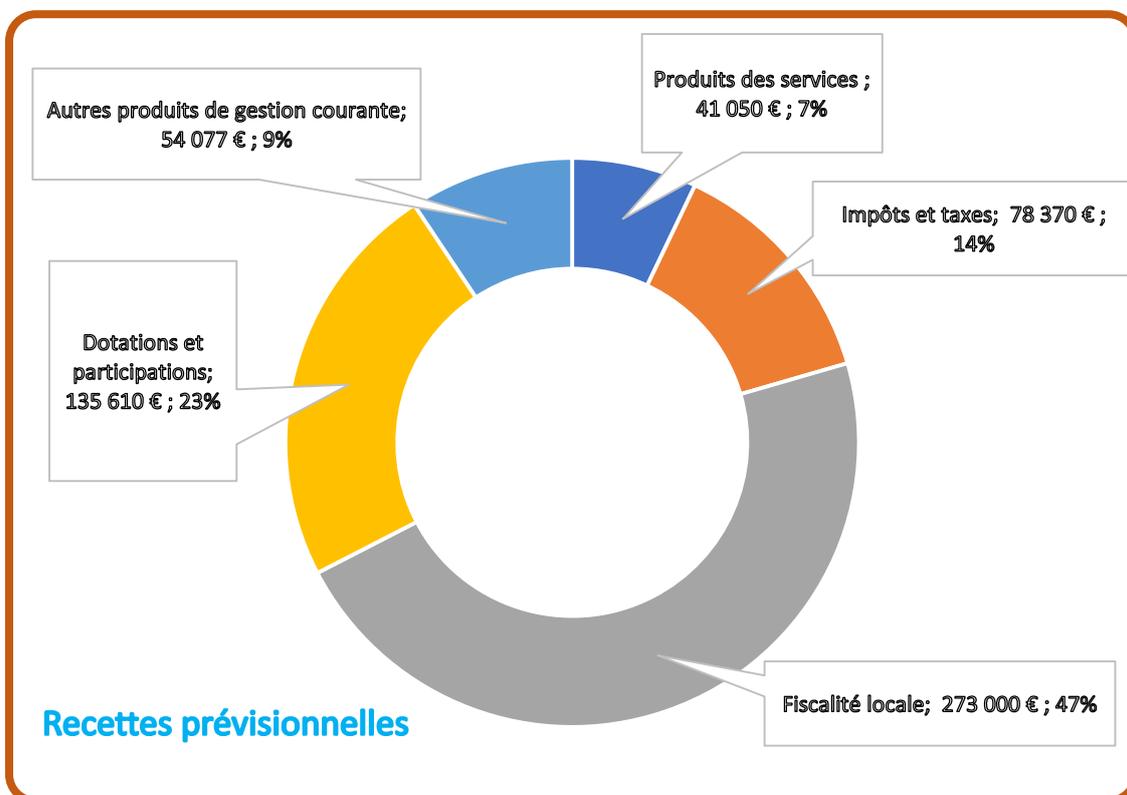
SECTION DE FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET COMMUNE

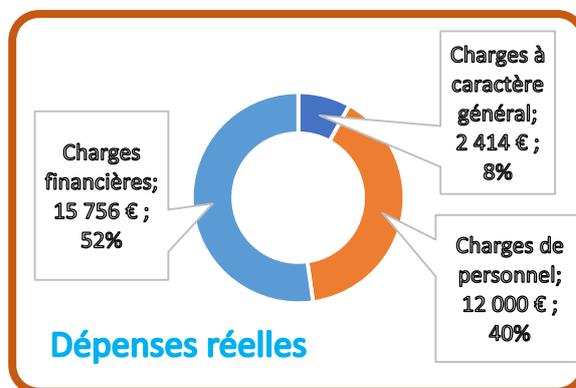
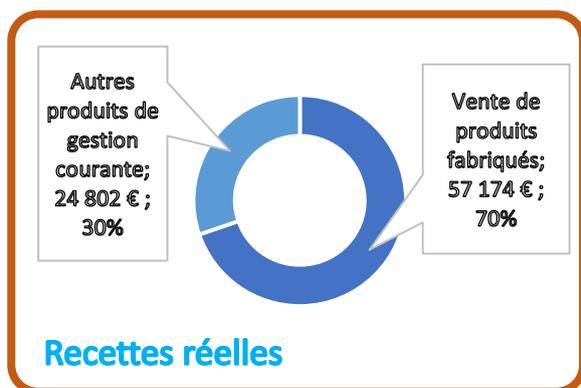
SECTION DE FONCTIONNEMENT



BUDGET ASSAINISSEMENT

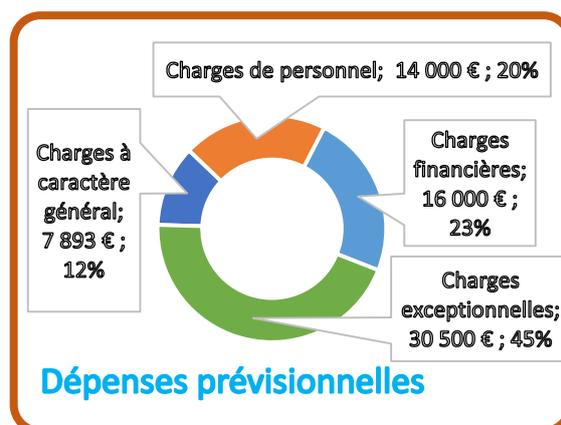
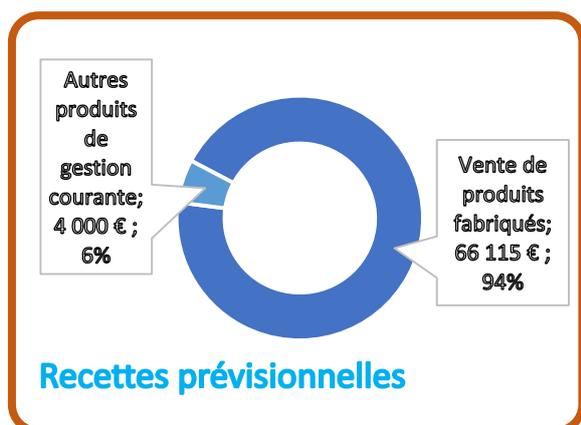
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT



N.B. : La Direction Générale des Finances Publiques a demandé à toutes les collectivités territoriales de France de passer à la version comptable M 57 au plus tard au 1^{er} janvier 2024. (Jusqu'à présent, la version comptable en vigueur était la M 14). La commune de Saint-Diéry a décidé d'anticiper ce changement et nous l'avons mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023. C'est pourquoi, entre les années 2022 et 2023, les intitulés de chapitres peuvent être différents et la comptabilisation dans les chapitres peuvent avoir été modifiés du fait du changement du plan comptable.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023

Investissements/ travaux réalisés

Coût TTC

Liste non exhaustive

Hors
subventions

CHANGEMENT DE CHAUDIÈRE A L'ECOLE



La chaudière à gaz de l'école de Cotteuges, datant de 2001, a été remplacée par une chaudière Hargassner, à granulés de bois. Equipée d'un silo de stockage de 8 tonnes, la chaudière permet de réguler automatiquement la température en fonction des besoins et suivant les jours et horaires d'ouverture de la crèche et de l'école.

Subventions allouées : 38559.92€ HT,
soit 75% des dépenses hors taxes :

- 45% par le Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme (TE63)
- 30% par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Le reste à charge pour la commune s'élève à 12343.13 € hors taxes.



61083.66 €

Financé par



Dalle réalisée par l'entreprise Chauvet
Chaudière installée par l'entreprise Giron
à Vic-Le-Comte

TRAVAUX DE TERRASSEMENT		
<p>Pour accès au terrain communal au lieu-dit Le Cheix.</p> <p style="text-align: right;">Entreprise Gominard</p>		1220 €
	ENROCHEMENTS	
<p>A Pradelle, le long du ruisseau, au droit de la place.</p> <p style="text-align: right;">Entreprise Gominard</p>		4200 €
BORNAGE		
<p>Pour le détachement de trois lots constructibles sur la parcelle B1805 à Colteuges</p> <p style="text-align: right;">Cabinet Blanchard</p>		3900 €
REPARATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE		
<p style="text-align: right;">Entreprise Maffre</p>		3600 €
LOCATION DE TRACTOPELLE		
<p>Un tractopelle a été loué pendant deux semaines pour effectuer l'entretien des chemins.</p> <p style="text-align: right;">Entreprise Locaoutil</p>		2200€

TRAVAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT 2023

Les automobilistes et riverains du plateau de la rue de Saint-Didier qui empruntent les routes départementales 622 et 146 ont pu se rendre compte des travaux qui se sont déroulés dans le secteur.

- Travaux d'eau potable



La commune de Saint-Diéry est adhérente au Syndicat Mixte de l'Eau (SME) depuis 1946. Le Syndicat qui a été créé en 1936 regroupe à ce jour 111 communes. Il est propriétaire de son réseau principal de distribution qui représente un linéaire d'environ 2200 kilomètres dont les diamètres des canalisations varient de 32 mm à 600mm. Le réseau est réparti

en trois branches principales : Nord, Centre et Sud.

Notre commune est desservie par la branche Centre. L'eau provient des captages de Diane et Durbize situés sur la commune de Chambon-sur-Lac.

Le réseau qui a été remplacé datait de la fin des années 50. Deux tronçons de canalisations ont été remplacés avec les reprises de branchements, ce qui représente un linéaire de 640 mètres. Ces deux conduites de diamètres 150mm et 100mm ont deux pressions différentes, elles ont été posées dans la même tranchée. Le coût des travaux qui s'élève à 120972€ HT a été entièrement financé par le SME.



- Assainissement : réseau d'eaux usées

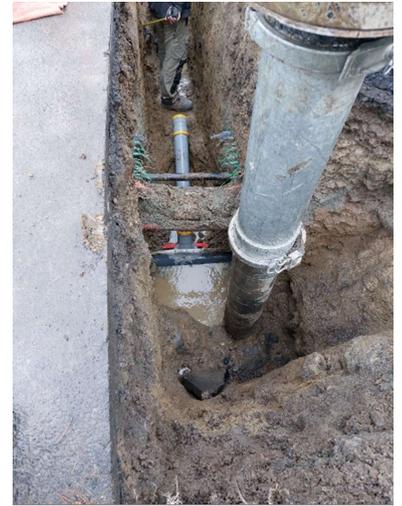
La commune est sollicitée pour de nouvelles demandes de permis de construire ; certains terrains peuvent être raccordés au réseau existant par l'intermédiaire de simples branchements. Pour d'autres, il y a lieu de réaliser des extensions, c'est le cas pour des terrains situés route de Murol, le long de la RD146.

Une extension a donc été réalisée sur une longueur de 130 mètres ; le coût s'élevant à 37206 euros hors taxe, y compris la réalisation de six branchements.

Il est précisé que les travaux d'extension de réseau d'eaux usées, pour la viabilisation de terrains, ne sont pas subventionnés par le Département et l'Agence de l'Eau.

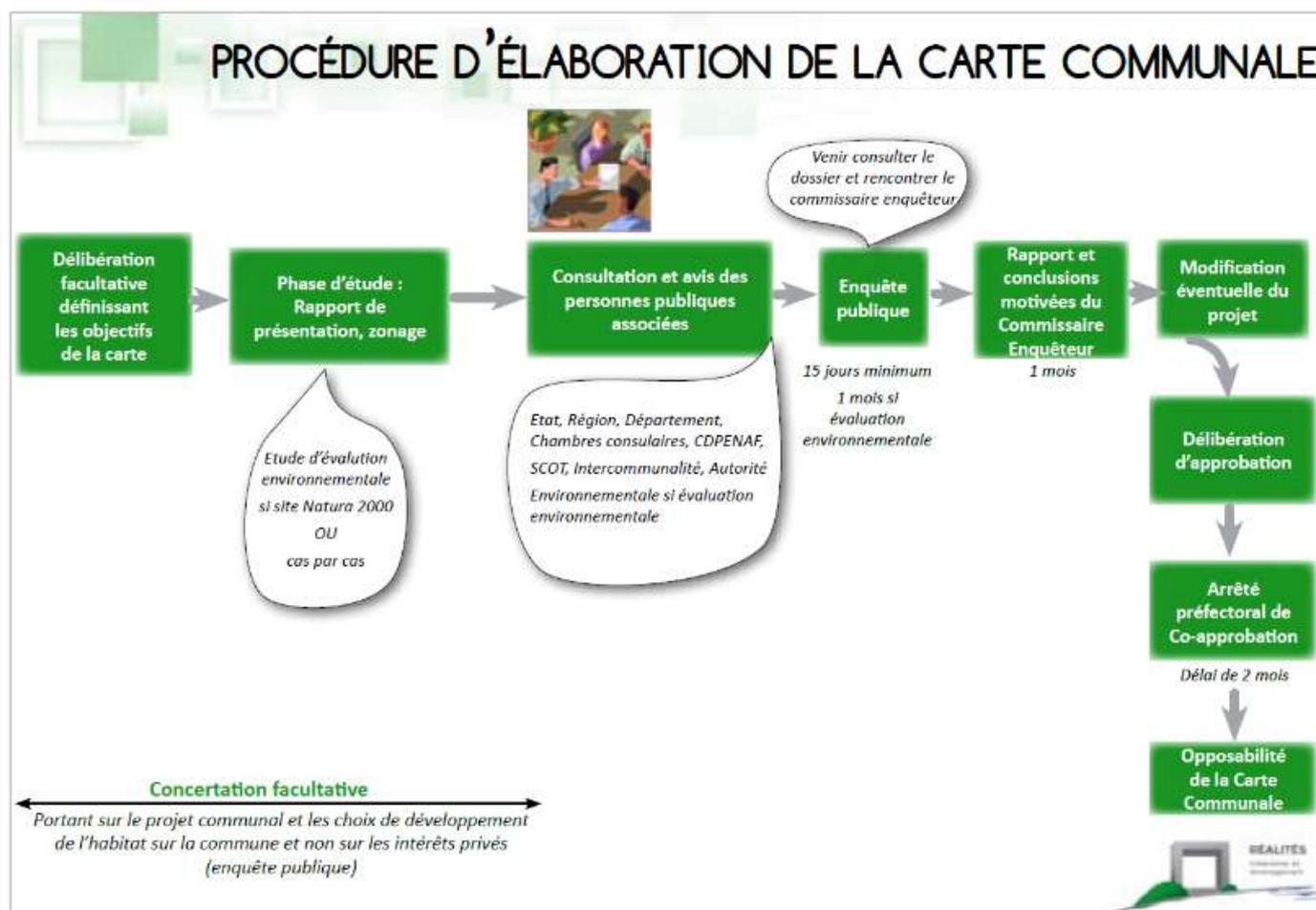
Pour information, il est rappelé que les nouveaux arrivants qui se raccordent sur le réseau collectif, doivent s'acquitter d'un droit de raccordement s'élevant à 2000 euros. Ce règlement est bien sûr applicable sur l'ensemble de la commune.

Les travaux d'eau potable et d'assainissement se sont déroulés sur une période de trois mois. Monsieur le maire et son conseil municipal remercient les riverains concernés et les usagers de la route de leur compréhension et patience pendant les travaux.



CARTE COMMUNALE

A la suite de la fusion des communes de Creste et Saint-Diéry, en date du 1^{er} janvier 2019, et dans le but d'harmoniser les documents d'urbanisme, le conseil municipal du 29 juillet 2021 a décidé d'élaborer une nouvelle carte communale sur l'ensemble du territoire.



La carte communale se subdivise en deux grandes catégories de secteurs. En application des dispositions de l'article R 124-3 du code de l'urbanisme, peuvent être délimités des « secteurs constructibles » et des « secteurs non constructibles ».

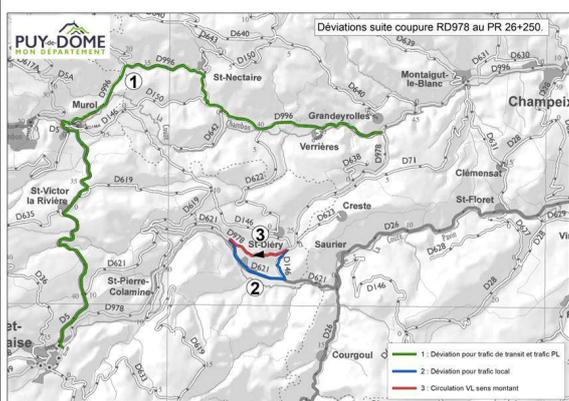
En résumé, la carte communale est un document d'urbanisme simple pour les communes n'ayant pas élaboré de Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Après avoir respecté la procédure avec les services de l'Etat, le conseil municipal a approuvé ce nouveau document par délibération, en date du 31 janvier 2023.

La carte communale est consultable en ligne sur le Géoportail de l'urbanisme :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

QUELQUES EVENEMENTS EN 2023



Février 2023 : La route D978 entre Saint-Diéry et Le Cheix est temporairement fermée à cause de l'effondrement d'un mur de soutènement. Une déviation a été mise en place.

Le 6 mars 2023, une réunion publique a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Diéry, en présence de Lionel Chauvin, président du conseil départemental, Elisabeth Crozet et Lionel Gay, conseillers départementaux et Frédéric Chassard, maire de Saint-Diéry.



Crédits photos : CD63



Après une étude géotechnique, le département a réalisé des travaux d'enrochement. **Le 3 mai 2023**, la route a pu être à nouveau ouverte à la circulation.

Cérémonie du 8 mai



Le 15 août, à Colteuges, le concert de *Spelim et Comme John* a été proposé par la communauté de communes du Sancy et la coopérative de Mai. Une buvette a été tenue par l'inter-associations de la commune.

LE SANCY TOUR 2023
musique live au vert
SPELIM
et
COMME JOHN

gratuit CONCERTS
LES MARDIS À 20H30
11 JUILLET > 15 AOÛT

11 juillet / SAINT-VICTOR-LA-RIVIÈRE (Salle des fêtes)
18 juillet / SAINT-NECTAIRE (Casino)
25 juillet / COMPAIS (Place de l'église)
1^{er} août / MONTGRELEIX (Salle des fêtes)
8 août / ÉCLISENEUVE (Cour de l'école)
15 août / SAINT-DIÉRY (Place de Colteuges)

Plus de renseignements
04 73 78 50 83

La Région
La Coopérative de Mai



Commémoration du 11 novembre





Dimanche 3 décembre 2023, 78 repas, préparés par Cyril Joal de l'auberge de Moneaux, ont été servis aux aînés. Les musiciens du village ont animé le déjeuner.

Marthe Graille, 94 ans, née le 6 août 1929, est la doyenne de la commune.



Vendredi 15 décembre 2023 : Arbre de Noël des communes de Saint-Diéry et de Saint-Pierre-Colamine. Les deux communes et le SIVU St-Diéry/ St-Pierre ont remis 88 cadeaux aux enfants âgés de 0 à 10 ans.

ENFANCE

MICRO-CRÈCHE DE SAINT-DIÉRY

La micro-crèche de Saint-Diéry est une structure intercommunale gérée par une association privée : le groupe Objectifs. Elle assure un accueil collectif régulier, occasionnel ou d'urgence d'enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans révolus du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Les enfants de la commune sont prioritaires pour l'accueil au sein de l'établissement.

L'équipe est composée d'une infirmière de puériculture, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et de trois agents d'animation (titulaires du CAP Petite Enfance).

2023 a été une année remplie de projets pour les jeunes enfants. La motricité libre et la communication gestuelle associée à la parole sont nos deux grands projets. De plus, la structure a intégré un processus de labellisation écolo-crèche. Nous menons à cette occasion des actions en faveur du développement durable. L'équipe de la micro-crèche travaille actuellement sur un



support autour des animaux. Les enfants découvrent les animaux sous différentes formes : imagiers, dessins, livres, bruits, balades dans la nature...



Aussi, pour inclure au maximum les familles au sein de notre structure, des goûters et des apéritifs sont organisés pour partager des moments conviviaux.

Nous attendons 2024 pour continuer nos beaux projets !

Micro-crèche de Saint-Diéry

Adresse : 2, chemin aux Diards, Colteuges, 63320 Saint-Diéry

Téléphone : 04.73.56.19.74

Mail : smastdiery@gmail.com



REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) SAINT-DIÉRY/ SAINT-PIERRE

- Effectifs

Les enfants de la commune sont scolarisés sur les deux écoles du RPI Saint-Diéry/ Saint-Pierre. Le RPI compte actuellement 66 élèves. Parmi ceux-ci, 46 résident sur la commune de Saint-Diéry, 18 à Saint-Pierre-Colamine et 2 sur d'autres communes.

Cette année, étant donné l'effectif important d'élèves en maternelle, l'enseignante et l'aide-maternelle de la classe, bénéficient du renfort de Mme Jeanne Rivet, également personnel de cantine.

- Du mouvement du côté des enseignants :

En juin, Mme Julie Martin, enseignante et directrice à l'école de Saint-Pierre, depuis 2018, a obtenu sa mutation pour un poste de directrice à l'école primaire de Champeix. M. Pierre-Jean Eyrolle est le nouveau titulaire du poste et directeur de l'école de Saint-Pierre.

Quelques jours avant la rentrée des classes, Mme Nadège Husson (enseignante en CP/CE1 et directrice de l'école de Colteuges) a été appelée sur un poste de proviseure-adjointe au collège de Verrière à Issoire. Elle est en disponibilité au moins pour l'année scolaire 2023/2024. Mme Anaïs Gomes De Amorim, titulaire remplaçante, est nommée sur le poste depuis le 2 octobre 2023 et a en charge la direction de l'école de Colteuges, jusqu'en juin 2024.

Mme Cécile Pradier-Valez (enseignante de maternelle) est arrêtée depuis la rentrée et est remplacée depuis le 25 septembre par M. Julien Pinto.

	Niveau	Effectifs	Total par classe
Classe de Mme Cécile Pradier-Valez, aidée par Mme Andrée Bathier, ATSEM et Mme Jeanne Rivet.	PS	5	30 élèves
	MS	11	
	GS	14	
Classe de Mme Anaïs Gomes De Amorim	CP	8	15 élèves
	CE1	7	
Classe de M. Pierre-Jean Eyrolle	CE2	7	21 élèves
	CM1	7	
	CM2	7	
Total sur le RPI			66 élèves

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (SIVU)

SAINT-DIÉRY/SAINT-PIERRE

Le SIVU Saint-Diéry/Saint-Pierre, constitué des deux communes, a pour objet la gestion financière et matérielle du RPI dans les domaines suivants : fonctionnement des écoles de Colteuges et de Lomprat, cantine, garderie, gestion du personnel de l'école. Le syndicat est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les conseils municipaux des deux communes.

- Actualités du SIVU ST-DIERY/ST-PIERRE :

- ❖ Vendredi 30 juin 2023, autour d'un verre de l'amitié, les enseignantes, le personnel, les élus, les parents d'élèves et les enfants, ont dit au revoir à Mme Sylvette Curot, qui avait été embauchée en 2019 par le SIVU pour s'occuper de la garderie, alors qu'elle était déjà retraitée. Merci à elle d'avoir été présente pour les enfants !



- ❖ Mme Curot est remplacée par Mme Aurélie Paquet qui assure le ménage à l'école de Colteuges et aide au service des plus grands le midi.

Aurélie PAQUET

- ❖ Mme Margareth Jilton fait maintenant équipe avec Mme Catherine Lemmet pour la garderie du soir à l'école de Colteuges. Mme Lemmet a validé son BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) en février 2023. Nous lui adressons toutes nos félicitations !

Inscriptions scolaires :

Les inscriptions scolaires sont ouvertes jusqu'au 14 février 2024. Elles concernent les enfants nés en 2021 et les nouveaux arrivants. Les dossiers sont consultables en ligne sur www.saintdiery.fr/ecole

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat du SIVU St-Diéry/ ST-PIERRE :

Le mardi ou le mercredi, de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

Tél : 04-63-68-01-66

ECOLE DE COTTEUGES : MATERNELLE à CE1



Pendant les deux premières périodes de l'année scolaire, les élèves de maternelle ont découvert des jeux de société pour apprendre à jouer ensemble. Ils ont appris à respecter les règles pour pouvoir s'amuser avec les autres. Ils ont également appris à perdre. Ils ont essayé de nombreux jeux de cartes, de dés, de coopération, des jeux d'équipes... et même un baby-foot.

La classe de CP-CE1 a démarré l'année en initiation au rugby en lien avec la coupe du monde 2023. Elle travaillera aussi toute l'année sur le thème des jeux olympiques 2024. Nous avons reçu Marion Janin, auteure et illustratrice auvergnate missionnée par l'espace culturel de la Licorne à Saint-Germain-Lembron (visite financée par le SIVU). Les élèves ont découvert son métier avec passion et curiosité. Ils ont pu faire un atelier de dessin explorant ses techniques aux crayons de couleurs.

Les deux classes participent également :

- au projet impulsé par la médiathèque de Besse, « Bande à part ». Ce projet est pris en charge financièrement par la communauté de communes et nous pourrons ainsi bénéficier du festival du court métrage Plein la Bobine sur l'école à partir du 10 janvier.



- de nouveau au festival Sancy Snow Jazz, en mars prochain.

L'ensemble de l'équipe école remercie la mairie et le SIVU pour sa confiance et son soutien.

Le petit mot des CP-CE1 en dictée à l'adulte :

« Nous sommes allés à la cheminée de fée pour notre premier pique-nique. Nous préparons une chorale de Noël avec les maternelles pour le 15/12, nous allons chanter « La vie c'est comme un jardin » et « Une fleur m'a dit ». Nous sommes à fond dans les bricolages de Noël (sapin, village de Noël). Nous apprenons tous les jours à parler en anglais.

On aime beaucoup venir à l'école.

Merci pour le bulletin qui nous donne des nouvelles sur notre commune. Joyeux Noël et bonne année Saint-Diéry ! »

ECOLE DE LOMPRAT : CE2 à CM2

En fin d'année scolaire, nous sommes partis à Terre Vivante. Nous avons travaillé sur le thème de l'architecture et du développement durable. Les encadrants nous ont appris à construire des petites maisons en terre sèche. Nous avons fait des jeux et une sortie à Grenoble pour étudier l'architecture des maisons. Un nouvel enseignant est arrivé à la rentrée : M. Eyrolle.



Pendant la coupe du monde de rugby, nous avons eu une initiation avec le comité départemental de rugby. Cette initiation se clôturera par une rencontre interclasse.

Cette année nous avons un fil rouge qui est le handicap et les jeux paralympiques.

A cela s'ajoute d'autres projets : participation au Sancy Snow Jazz, partenariat avec la médiathèque sur le thème bande à part, construction de cerf-volant et du système solaire en papier mâché...

Grâce au conseil de coopération, nous pouvons proposer des projets. Par exemple nous avons voté pour des défis sportifs pendant les récréations. Nous avons d'autres projets en construction...



Les élèves de l'école de Lomprat.

Anaïs, Louna, Gabriel, Carla,
Auguste, Zoé, Ylan, Marie, Angèle,
Lara, Hugo, Maxence, Paul,
Céline, Lilio, Cloé, Benjamin,
Clément, Lucie, Riwen, Lili Rose

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Association parents d'élèves

1 2 3 SOLEIL

ASSOCIATION 1,2,3, SOLEIL

L'association des parents d'élèves « 1,2,3 Soleil » réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de nos deux écoles au profit des enfants du RPI Saint-Diéry et Saint-Pierre-Colamine. Le rôle principal de l'association est de lever des fonds afin d'aider à financer des projets de l'école. Pour cela, elle a organisé différentes manifestations au cours de l'année.



En 2023, une chasse aux œufs a été réalisée à Lomprat, le dimanche 2 avril, ainsi qu'une vente de chocolats et à Colteuges, un marché/vide grenier/kermesse le 11 juin, qui a été une belle réussite.





Pour cette nouvelle rentrée, notre vente de gâteaux a rencontré un vrai succès et sera sûrement reconduite l'an prochain. Des décorations de Noël ont été fabriquées lors d'un atelier créatif qui a eu lieu le samedi 25 novembre et pendant la garderie avec l'aide de Cathy. Les œuvres d'art des enfants ont été vendues lors du marché de Noël du 3 décembre à Saint-Pierre-Colamine.

Le 15 décembre, les enfants du RPI ont assisté à un spectacle de Marine Magrini offert par l'association. Ils ont invité les parents à leur chorale (présentation de chants pour chacune des classes). Ce temps convivial s'est terminé par la venue du père Noël remettant les cadeaux offerts par le SIVU aux enfants avec buvette et vente de gâteaux.

Plusieurs événements sont prévus pour 2024 :

- Une soirée « hivernale » avec spectacle et buvette, le 16 février.
- La 3ème édition de notre marché de fin d'année en juin avec une kermesse, buvette, repas et diverses animations : initiation au cirque, chamboule tout, pêche aux canards, maquillage, tatouages...



En espérant vous y voir nombreux, nous vous souhaitons à tous une bonne année 2024 !

ASSOCIATION DE CHASSE DE CRESTE



Le président remercie les chasseurs, monsieur le maire, ainsi que les propriétaires pour leur soutien. Grâce à eux, notre petite société de douze adhérents continue d'exister dans la joie et la bonne humeur. Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2024.

ASSOCIATION DE CHASSE DE SAINT-DIÉRY

Nous remercions les élus de nous laisser une place sur le bulletin municipal afin de présenter l'association de chasse. Notre activité a pour but de participer concrètement à la gestion des espèces et de l'espace rural d'une part et d'autre part, elle s'efforce de mettre en avant les valeurs que sont le **respect d'autrui** et des propriétés privées, de l'environnement, de la faune, des lois et des règlements qui régissent la chasse, la **sécurité**, le **partage**, sans oublier la **convivialité**.

L'association est composée de quarante chasseurs de 20 à 77 ans avec une moyenne d'âge de 56 ans. L'effectif reste stable. Pour la saison 2022/2023, le plan de chasse a été réalisé et les dégâts causés par les sangliers maîtrisés.

ATTENTION : Cette année, une étude est effectuée sur le raton laveur qui est porteur d'un parasite intestinal transmissible à l'homme, aux chiens et à de nombreux autres animaux. A ce jour, dans le Puy-de-Dôme, 14 ratons laveurs sur 19 analysés se sont avérés positifs.

Cette saison, nous avons eu le plaisir d'accueillir comme nouveaux chasseurs Quentin et Cyril Cathaud petit-fils et fils de Daniel, ainsi trois générations de chasseurs se retrouvent réunies pour partager leur passion.



Nous en profitons pour remercier tous les propriétaires qui nous autorisent à chasser sur leur terre ainsi que la famille Bonnel qui nous reçoit chaque année, début septembre, pour la distribution des cartes. À cette occasion, nous faisons cuire dans leur four, tous les plats de l'entrée au dessert, qui sont très appréciés de tous. Le 10 décembre, nous nous sommes retrouvés dans notre local, pour déguster un bon repas préparé par les sociétaires et Noël en était le thème.



Les réservations pour la journée du samedi 6 avril 2024 sont ouvertes ! Nous organisons, à la salle des fêtes de Saint-Diéry, un repas ouvert à tous.

Nous adressons à tous les Sandésidériens et Sandésidériennes, nos meilleurs vœux pour 2024, santé, bonheur et réussite.

Qui se souvient ?



ASSOCIATION RÉCRÉ*ACTIVE

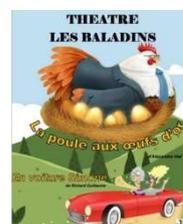


Notre association Récéré*Active a été initiée en 2017 et publiée au journal officiel en janvier 2018.

Son objectif est d'apporter des activités ludiques, créatives et conviviales aux membres de l'association qu'ils soient de la commune de Saint-Diéry ou des communes voisines.

❖ Les animations et activités en 2023 :

- Les marches du lundi, la couture du jeudi, la pétanque les vendredis à partir de juin.
- Théâtre les Baladins en février.
- Séances de sophrologie une fois par mois.
- Randonnée gourmande, le 1er octobre.
- Marché de l'avent, le 26 novembre.
- Crèche vivante, le 23 décembre.



L'année 2023 pour l'association reste positive et nous avons eu le plaisir de nous retrouver autour d'un bon repas servi par le restaurant les Baladins à Saint-Nectaire.



❖ Programme 2024 :

Nous restons fidèles à nos activités de l'an dernier. Voici certaines dates à retenir (elles peuvent être modifiées)

- Sortie à l'aventure Michelin et son stade en février (date pas encore définie).
- Samedi 16 mars 2024, la troupe de théâtre les baladins est de retour.
- Dimanche 6 octobre 2024, marche gourmande.
- Dimanche 24 novembre 2024, marché de l'aveut.

Nous remercions toutes les personnes qui nous suivent depuis ces six ans et nos bienfaiteurs pour leur soutien financier.

Nous souhaitons à Monsieur le Maire et son équipe nos vœux de bonne et heureuse année 2024. Meilleurs vœux à tous !

La présidente, Brigitte Rouchy





LES SANDÉSIDIÉRIENS EN FÊTE

Cette année encore, les membres de l'association Les Sandésidiériens en fête ont été présents. Vous avez pu nous retrouver lors des événements suivants :



- La fête patronale de Saint-Diéry, en mai, avec concours de pétanque, feu d'artifice, bal et repas.

- La fête de Colteuges, au mois d'août pendant laquelle ont aussi eu lieu un concours de pétanque et un bal, mais aussi le repas du soir.

- Le concours de belote du Téléthon, en décembre, pour terminer l'année.



Cette année encore, les tee-shirt orange seront présents, et nous ferons tout pour assurer les plus belles manifestations, comme nous les aimons tant.

Bien évidemment, c'est avec plaisir que nous accueillons de nouveaux membres. Pour ce faire, contactez-nous sur la page Facebook « Les Sandésidiériens en fête », ou venez directement à notre rencontre lors d'un événement !

Nous serons présents cette année 2024 pour les mêmes manifestations, alors à très bientôt sur notre commune !

SAPEURS-POMPIERS

Sur le plan opérationnel, le nombre d'interventions est stable par rapport à l'année passée. En juillet, nous étions présents sur le tour de France de cyclisme masculin.

Notre unité compte quinze agents répartis comme tel :

- Six femmes (et une devrait rejoindre nos rangs),
- Neuf hommes (dont un, en disponibilité).



Le parc roulant se compose d'un camion d'interventions diverses (CID) et d'un véhicule de premières interventions rurales (VPIR) qui doit être changé au cours de l'année 2024.



Le 9 décembre 2023, a eu lieu notre Sainte-Barbe, sous un temps digne du Finistère ! Après une cérémonie au monument aux morts, les convives ont rejoint la salle des fêtes pour les discours et la remise de diplômes, des grades et des médailles.

Le diplôme de formateur accompagnateur a été remis à l'adjudante Christelle Mercier. Marina Fouques a été nommée au grade de caporal-chef. Le lieutenant Thierry Gloanec, chef de centre, a reçu la médaille *grand or* pour les quarante années passées à servir les services départementaux d'incendie et de secours du Loiret et du Puy-de-Dôme (SDIS 45 et 63).



Pour finir un repas a été servi, dans une ambiance chaleureuse et festive. Merci au président Anthony Beauger et à son amicale.

Merci aux personnalités présentes lors de cette soirée qui fut une première : monsieur le conseiller départemental, monsieur le maire de Saurier, monsieur le maire de Saint-Diéry, représenté par son premier adjoint, messieurs les maires de Courgoul et de Lomprat excusés, le commandant Stéphane Cubizolles représentant le SDIS 63, le capitaine David Monduchet représentant la compagnie d'Issoire, une délégation de sapeurs-pompiers de Jargeau (Loiret) , une délégation de sapeurs-pompiers de Reillingen (Allemagne), les anciens sapeurs-pompiers, les porte-drapeaux, la gendarmerie de Besse, les conjointes, conjoints et enfants.

Pour finir je remercie tous mes agents pour leur investissement.

Je me permets au nom du personnel du centre de secours de vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2024. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Lieutenant Thierry Gloanec



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers de la Couze Pavin vous souhaite une excellente année 2024, ainsi qu'une très bonne santé.

En 2023, nous nous sommes retrouvés autour de deux festivités : la tripe à la salle des fêtes de Saint-Diéry et le traditionnel bal du 13 juillet à Saurier.

En 2024, ces deux manifestations seront reconduites. Nous vous donnons donc rendez-vous le 3 mars 2024 pour la tripe à Saint-Diéry et le 13 juillet 2024 pour le bal à Saurier.

Au nom de tous, je vous présente mes meilleurs vœux et je vous remercie de l'accueil que vous nous avez réservé lors du passage des calendriers.

Sergent-chef Anthony Beauger, président de l'amicale



ASSOCIATION JARDIFOU

Les membres de l'association Jardifou cultivent de façon naturelle 2800 m² de jardin. Ils produisent des plants printaniers pour les membres et les particuliers.

Une réunion d'accueil des nouveaux membres aura lieu le samedi 10 février 2024, à partir de 15h30, à la salle polyvalente de Saint-Diéry. Membres actifs vivement recommandés !

Nous comptons sur vous pour de nouvelles aventures !





ASSOCIATION ART'SCÈNE PAVIN

L'association Art'scène Pavin existe maintenant depuis douze ans. Active sur les communes de Saint-Pierre-Colamine et Saint-Diéry, son siège social était basé jusqu'à l'année dernière à Saint-Pierre-Colamine, désormais celui-ci se trouve à Saint-Diéry.

Par le passé, Art'Scène Pavin a organisé diverses activités et manifestations visant à promouvoir les disciplines artistiques : danse, théâtre, photo, musique, peinture etc. Pendant la période Covid, notre association, comme beaucoup d'autres, a subi une perte d'effectifs et un ralentissement significatif de ses activités. Malgré tout, nous n'avons jamais cessé d'exister et nous œuvrons avec détermination à la dynamique de nos actions.



Aujourd'hui Art'Scène Pavin élargit son champ d'action et s'ouvre à d'autres secteurs d'activités. Ainsi depuis maintenant quatre ans, nous proposons des cours de yoga, le lundi soir, de 18h30 à 20h.

Dernièrement, nous avons créé un club CPN (comprendre et protéger la nature) : **CPN - Les Pousses vertes d'Artscène**, ouvert aux enfants de 6 à 12 ans et aux parents souhaitant participer aux animations.



Au rythme de deux après-midis par mois, nous y pratiquons des activités de découverte de la faune, de la flore et des milieux naturels qui nous entourent : jouer au grand air, bricoler, dessiner, fabriquer, expérimenter, partager des projets dans la nature et pour la nature.

Encadrés par une animatrice diplômée en éducation à l'environnement et au développement durable (EDD), nous découvrons des trésors de biodiversité à explorer pour mieux les comprendre et ainsi mieux les préserver.



En outre, depuis trois ans maintenant, nous avons noué un partenariat avec le musée des peintres de l'école de Murol, ce qui nous a permis de proposer une lecture en déambulation dans le musée en lien avec l'exposition temporaire de l'été. Ce partenariat a été l'occasion d'un travail d'atelier d'écriture, de mise en espace et en voix et de représentation devant un public de plus en plus nombreux au fil des ans.



Notre dernière action en date, a été l'organisation d'une journée festive le 21 octobre 2023, dans la salle des fêtes de Saint-Diéry. Au cours de cette journée, nous avons proposé un cours de yoga gratuit ouvert à tous, un rallye-nature pour les enfants, une représentation théâtrale et un concert. Cette journée a rencontré un vif succès et nous espérons pouvoir en organiser d'autres.



ETAT CIVIL 2023

▪ **NAISSANCE**

Aucune déclaration en 2023

▪ **MARIAGES**

- MOGARRA Shanti, Rose-Marie et
BERNARD Lucas Le 13 mai 2023

- AMBLARD Charline et
CHAUVET Jonathan Le 03 juin 2023

- MOSCATO-SERRE Eloïse, Flavie, Marion et
CHIROL Florian Le 05 août 2023

- BREYSSE Jennifer, Patricia, Corinne et
DUPRE Florent, Julien Le 02 septembre 2023

▪ **DECES**

- VERGNOL Veuve RIGAUD Marie, Gabrielle, Victorine Le 22 juillet 2023

- MAGNY Thierry Le 25 juillet 2023



INFORMATIONS DIVERSES



Le 1er janvier 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets entre en vigueur. L'objectif est de ne plus mettre les déchets alimentaires dans la poubelle d'ordures ménagères, mais de les transformer en compost ! Pour cela, commandez votre composteur de jardin gratuit sur www.valtom63.fr

Informations au 04 73 96 77 75

L'accès aux déchèteries du SICTOM des Couzes se fait désormais au moyen d'une carte. Pour la demander, rendez-vous en déchèterie, en mairie, au siège du SICTOM des Couzes ou sur <https://sictomdescouzes.fr/decheteries/>. Ce service est gratuit pour les usagers.



Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.



dimanche 9 juin 2024.

Les élections européennes ont lieu tous les cinq ans, entre le jeudi et le dimanche d'une période de référence déterminée par les États membres. Les prochaines élections européennes auront lieu entre le 6 et le 9 juin 2024, dans toute l'Union européenne. Pour la France, elles se tiendront le

dimanche 9 juin 2024. Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou "eurodéputés" - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable. Les Français éliront leurs 81 députés européens.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

Le recensement doit être effectué auprès de votre mairie. Il est obligatoire pour tous les Français entre la date du seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi

que du livret de famille sur lequel vous apparaissez.

NAVETTES GRATUITES

De chez vous vers l'espace France Services le plus proche !

- Pour être accompagné dans vos démarches administratives
- Pour se rendre à un rendez-vous avec un partenaire EFS (impôts, CAF, Mission locale ...)
- Pour vous rendre dans les médiathèques ...

Réservation par téléphone

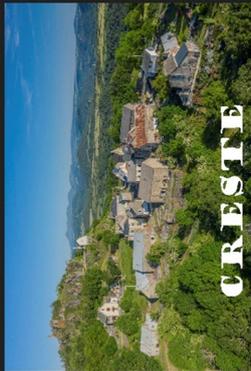
Le Mont-Dore : 04 73 65 24 48
 Besse : 04 73 83 91 36

JOUR	SECTEUR OUEST VERS LE MONT-DORE (inscription possible jusqu'au mardi 12h)
le jeudi, toutes les deux semaines (matin)	Chastreix, La Bourboule, Murat-le-Quaire, Le Mont-Dore

JOUR	SECTEUR SUD VERS BESSE (inscription possible jusqu'au jeudi 12h)
1er lundi du mois (matin)	SECTEUR 1 : Saint-Nectaire, Le Vernet-Sainte-Marguerite, Chambon-sur-Lac, Murot, Saint-Victor
2e lundi du mois (matin)	SECTEUR 2 : Compains, Valbelex, Saint Diéry, Saint Pierre Colamine, Besse
3e lundi du mois (matin)	SECTEUR 3 : Saint-Genès-Champespe, Picherande, Super-Besse
4e lundi du mois (matin)	SECTEUR 4 : Eglise neuve d'Entraigues, Montgreleix, Espinchal, La Godivelle

Horaire de prise en charge indiqué lors de l'inscription - Retour à domicile en fin de matinée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU SANCY
 Pour plus d'informations : www.cc-massifdusancy.fr



CRESTE



PRADELLE



COTTÈGES



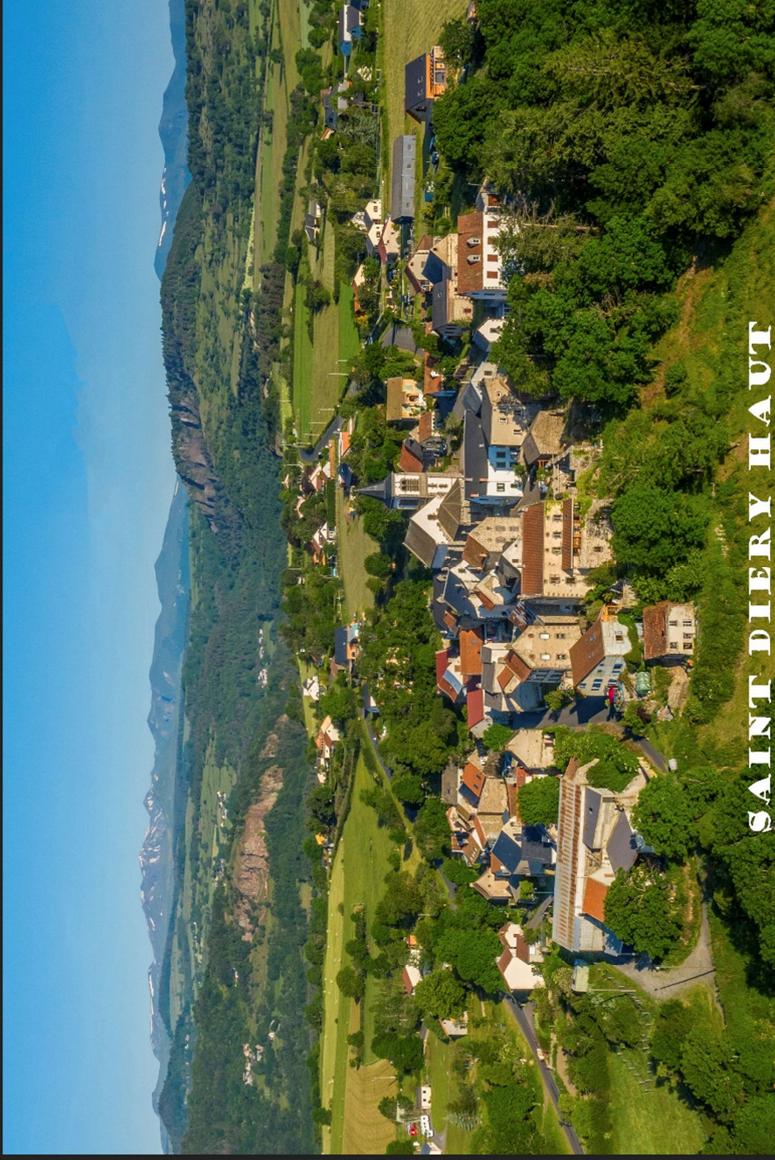
BESSOLLE



VERNEUGE



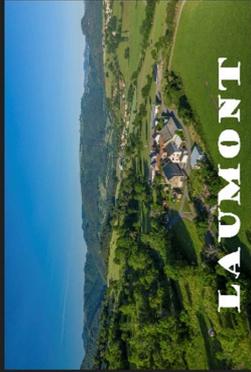
COSTE AIDER



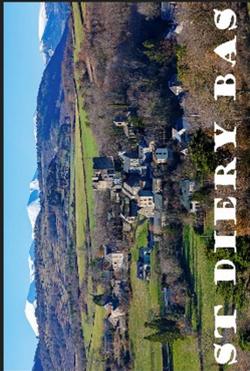
SAINT DIERY HAUT



CONCHE



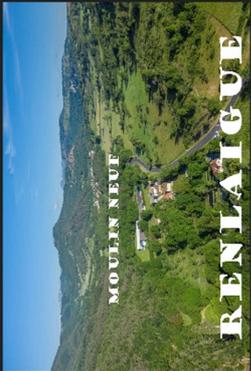
LAUMONT



ST DIERY BAS

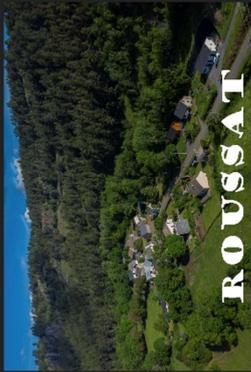


FONTENILLE

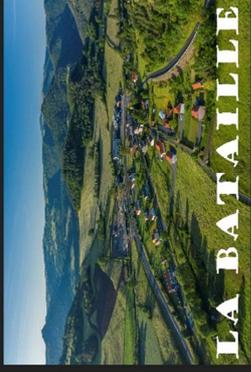


MOULIN NEUF

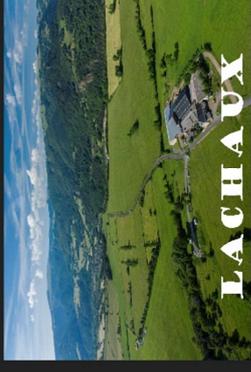
RENLAIGUE



ROUSSAT



LA BATAILLE



LACHAUX



LYNS

URBANISME

	2022	2023
Permis de Construire (PC)	5	15
<i>Dont :</i>		
<i>Maisons individuelles</i>	1	8
<i>Bâtiment professionnel</i>	0	0
<i>Extension Collectivité</i>	0	0
<i>Extension bâtiment agricole</i>	0	0
<i>Aménagement divers</i>	4	0
<i>Travaux divers</i>	0	7
Déclaration Préalable (DP)	17	20
Certificat d'Urbanisme (CU)	51	55
Permis de Démolir (PD)	1	0
Autorisation de Travaux (AT)	1	0
Total dossier Urbanisme	75	90



Ouverture du Secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Sauf mercredi après-midi

Tél : 04-73-96-30-09

Permanence de M. Le Maire : Le lundi après-midi



Ouverture de la Poste

Lundi 9h/12h- 13h/16h

Mardi 9h/12h

Mercredi 13h/16h

Jeudi 09h/12h

Tél : 04-73-96-30-58



Ouverture du SIVU ST-DIERY/ST-PIERRE

Mardi ou mercredi
8H/12H30- 13H00/16H30

Tél : 04-63-68-01-66

La mairie remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

Réalisé par les membres de la commission communication

Directeur de publication : Frédéric Chassard

Imprimé par CLP Communication- ZA La Genouillade- 63320 Saint-Diéry

